

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20001734100146	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNAUTE DE COMMUNES A FPU dont la population est de 3500 habitants et plus COMMUNAUTE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SGC COEUR D'HERAULT

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET EAU POTABLE (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	29
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	31
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	34

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	36
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	37
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	40
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	41
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES	I
MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 732 800,00	3 732 800,00
+		+	+
R	E		
P	R		
O	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		3 732 800,00	3 732 800,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 442 500,00	2 442 500,00
+		+	+
R	E		
P	R		
O	S		
	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		2 442 500,00	2 442 500,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	6 175 300,00	6 175 300,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 046 800,00	0,00	939 690,00	939 690,00	939 690,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 490 000,00	0,00	1 450 000,00	1 450 000,00	1 450 000,00
014	Atténuations de produits	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
65	Autres charges de gestion courante	53 000,00	0,00	47 910,00	47 910,00	47 910,00
Total des dépenses de gestion des services		2 889 800,00	0,00	2 737 600,00	2 737 600,00	2 737 600,00
66	Charges financières	205 000,00	0,00	190 200,00	190 200,00	190 200,00
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		3 109 800,00	0,00	2 932 800,00	2 932 800,00	2 932 800,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	819 732,71		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	900 000,00		800 000,00	800 000,00	800 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 719 732,71		800 000,00	800 000,00	800 000,00
TOTAL		4 829 532,71	0,00	3 732 800,00	3 732 800,00	3 732 800,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 732 800,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 180 000,00	0,00	3 326 500,00	3 326 500,00	3 326 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	8 000,00	0,00	6 300,00	6 300,00	6 300,00
Total des recettes de gestion des services		3 188 000,00	0,00	3 332 800,00	3 332 800,00	3 332 800,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 188 000,00	0,00	3 332 800,00	3 332 800,00	3 332 800,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	410 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		410 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
TOTAL		3 598 000,00	0,00	3 732 800,00	3 732 800,00	3 732 800,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 732 800,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	400 000,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	289 960,00	0,00	210 800,00	210 800,00	210 800,00
21	Immobilisations corporelles	3 023 364,36	0,00	1 320 000,00	1 320 000,00	1 320 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 313 324,36	0,00	1 530 800,00	1 530 800,00	1 530 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	356 045,00	0,00	321 700,00	321 700,00	321 700,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		356 045,00	0,00	321 700,00	321 700,00	321 700,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	35 280,00	0,00	190 000,00	190 000,00	190 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 704 649,36	0,00	2 042 500,00	2 042 500,00	2 042 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	410 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		410 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
TOTAL		4 114 649,36	0,00	2 442 500,00	2 442 500,00	2 442 500,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 442 500,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 851 544,25	0,00	322 921,00	322 921,00	322 921,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	734 830,50	0,00	1 129 579,00	1 129 579,00	1 129 579,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 586 374,75	0,00	1 452 500,00	1 452 500,00	1 452 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	35 280,00	0,00	190 000,00	190 000,00	190 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 621 654,75	0,00	1 642 500,00	1 642 500,00	1 642 500,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	819 732,71		0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC - BUDGET EAU POTABLE - BP - 2025

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	900 000,00		800 000,00	800 000,00	800 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 719 732,71		800 000,00	800 000,00	800 000,00
TOTAL		4 341 387,46	0,00	2 442 500,00	2 442 500,00	2 442 500,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 442 500,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	400 000,00
---	-------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	939 690,00		939 690,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 450 000,00		1 450 000,00
014	Atténuations de produits	300 000,00		300 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	47 910,00		47 910,00
66	Charges financières	190 200,00	0,00	190 200,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	5 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	800 000,00	800 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	2 932 800,00	800 000,00	3 732 800,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 732 800,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	350 000,00	350 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	321 700,00	0,00	321 700,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	210 800,00	0,00	210 800,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 320 000,00	50 000,00	1 370 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	190 000,00	0,00	190 000,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	2 042 500,00	400 000,00	2 442 500,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 442 500,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 326 500,00		3 326 500,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		50 000,00	50 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	6 300,00		6 300,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	350 000,00	350 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		3 332 800,00	400 000,00	3 732 800,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 732 800,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	322 921,00	0,00	322 921,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 129 579,00	0,00	1 129 579,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		800 000,00	800 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	190 000,00	0,00	190 000,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 642 500,00	800 000,00	2 442 500,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 442 500,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 046 800,00	939 690,00	939 690,00
604	Achats d'études, prestations de services	52 000,00	39 500,00	39 500,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	200 000,00	155 000,00	155 000,00
6062	Produits de traitement	14 000,00	14 000,00	14 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	13 379,28	21 000,00	21 000,00
6064	Fournitures administratives	2 500,00	1 500,00	1 500,00
6066	Carburants	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6068	Autres matières et fournitures	60 000,00	73 000,00	73 000,00
611	Sous-traitance générale	23 000,00	12 000,00	12 000,00
6122	Crédit-bail mobilier	1 000,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	1 800,00	11 100,00	11 100,00
6135	Locations mobilières	29 200,00	29 000,00	29 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	4 000,00	1 700,00	1 700,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	3 000,00	2 000,00	2 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	296 010,72	132 950,00	132 950,00
61551	Entretien matériel roulant	21 000,00	20 000,00	20 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	11 000,00	5 000,00	5 000,00
6156	Maintenance	25 300,00	30 340,00	30 340,00
617	Etudes et recherches	5 000,00	109 200,00	109 200,00
618	Divers	29 000,00	19 000,00	19 000,00
6226	Honoraires	20 000,00	500,00	500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	500,00	500,00
6231	Annonces et insertions	5 300,00	1 500,00	1 500,00
6236	Catalogues et imprimés	500,00	0,00	0,00
6248	Divers	1 500,00	2 000,00	2 000,00
6251	Voyages et déplacements	4 000,00	2 000,00	2 000,00
6256	Missions	1 000,00	600,00	600,00
6257	Réceptions	0,00	1 300,00	1 300,00
6261	Frais d'affranchissement	5 410,00	24 000,00	24 000,00
6262	Frais de télécommunications	22 000,00	25 000,00	25 000,00
627	Services bancaires et assimilés	4 500,00	3 500,00	3 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	21 400,00	20 900,00	20 900,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6288	Autres	10 000,00	15 600,00	15 600,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	100 000,00	106 000,00	106 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 490 000,00	1 450 000,00	1 450 000,00
6211	Personnel intérimaire	20 000,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 470 000,00	1 450 000,00	1 450 000,00
014	Atténuations de produits (7)	300 000,00	300 000,00	300 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	300 000,00	300 000,00	300 000,00
65	Autres charges de gestion courante	53 000,00	47 910,00	47 910,00
6518	Autres	23 398,00	16 200,00	16 200,00
6531	Indemnités élus	5 300,00	8 200,00	8 200,00
6541	Créances admises en non-valeur	16 602,00	15 000,00	15 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	3 500,00	3 500,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	7 700,00	5 010,00	5 010,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		2 889 800,00	2 737 600,00	2 737 600,00
66	Charges financières (b) (8)	205 000,00	190 200,00	190 200,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	176 968,67	167 635,00	167 635,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	3 031,33	-7 435,00	-7 435,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	25 000,00	30 000,00	30 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	15 000,00	5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	15 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		3 109 800,00	2 932 800,00	2 932 800,00
023	Virement à la section d'investissement	819 732,71	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	900 000,00	800 000,00	800 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	900 000,00	800 000,00	800 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 719 732,71	800 000,00	800 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00

COMMUNAUTE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC - BUDGET EAU POTABLE - BP - 2025

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 719 732,71	800 000,00	800 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 829 532,71	3 732 800,00	3 732 800,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 732 800,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	62 251,38
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	70 749,07
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-7 435,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 180 000,00	3 326 500,00	3 326 500,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	2 213 152,00	2 154 000,00	2 154 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	232 048,00	236 000,00	236 000,00
701251	Redevance prélèvement ressource en eau	105 000,00	106 000,00	106 000,00
704	Travaux	130 000,00	110 000,00	110 000,00
7068	Autres prestations de services	2 000,00	96 700,00	96 700,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	485 000,00	591 000,00	591 000,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	12 800,00	30 000,00	30 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	2 800,00	2 800,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	8 000,00	6 300,00	6 300,00
7588	Autres	8 000,00	6 300,00	6 300,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		3 188 000,00	3 332 800,00	3 332 800,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		3 188 000,00	3 332 800,00	3 332 800,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	410 000,00	400 000,00	400 000,00
722	Immobilisations corporelles	100 000,00	50 000,00	50 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	310 000,00	350 000,00	350 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		410 000,00	400 000,00	400 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 598 000,00	3 732 800,00	3 732 800,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 732 800,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	289 960,00	210 800,00	210 800,00
2031	Frais d'études	278 690,00	210 800,00	210 800,00
2051	Concessions et droits assimilés	11 270,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 023 364,36	1 320 000,00	1 320 000,00
21311	Bâtiments d'exploitation	40 000,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	2 685 377,00	1 000 000,00	1 000 000,00
2154	Matériel industriel	20 000,00	0,00	0,00
2155	Outillage industriel	55 695,57	10 000,00	10 000,00
21561	Service de distribution d'eau	190 922,96	280 000,00	280 000,00
2182	Matériel de transport	26 479,45	20 000,00	20 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	762,50	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 126,88	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 313 324,36	1 530 800,00	1 530 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	356 045,00	321 700,00	321 700,00
1641	Emprunts en euros	356 045,00	321 700,00	321 700,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		356 045,00	321 700,00	321 700,00
45810	OPÉRATIONS CPTÉ COMMUNES - POTEAUX INCENDIE (6)	31 280,00	10 000,00	10 000,00
458113	REALISATION TVX ROUTIERS RD609 AVENUE DE FUMEL COM (6)	4 000,00	0,00	0,00
458115	MISE EN SEPARATIF PLUVIAL RD609 AV DE FUMEL COM (6)	0,00	180 000,00	180 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		35 280,00	190 000,00	190 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 704 649,36	2 042 500,00	2 042 500,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	410 000,00	400 000,00	400 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	310 000,00	350 000,00	350 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	310 000,00	350 000,00	350 000,00
	Charges transférées	100 000,00	50 000,00	50 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	100 000,00	0,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	0,00	50 000,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		410 000,00	400 000,00	400 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 114 649,36	2 442 500,00	2 442 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 442 500,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 851 544,25	322 921,00	322 921,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 786 700,25	322 921,00	322 921,00
1313	Subv. équipt Départements	64 844,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	734 830,50	1 129 579,00	1 129 579,00
1641	Emprunts en euros	734 830,50	1 129 579,00	1 129 579,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 586 374,75	1 452 500,00	1 452 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
45820	OPÉRATIONS CPTÉ COMMUNE - POTEAUX INCENDIE (5)	35 280,00	10 000,00	10 000,00
458215	MISE EN SEPARATIF PLUVIAL RD609 AV DE FUMEL COM (5)	0,00	180 000,00	180 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		35 280,00	190 000,00	190 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 621 654,75	1 642 500,00	1 642 500,00
021	Virement de la section d'exploitation	819 732,71	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	900 000,00	800 000,00	800 000,00
28131	Bâtiments	600 000,00	800 000,00	800 000,00
28173	Constructions (mise à disposition)	300 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 719 732,71	800 000,00	800 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 719 732,71	800 000,00	800 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		4 341 387,46	2 442 500,00	2 442 500,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 442 500,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
L.T.-9624348132	01/08/2024	1 000 000,00	700 000,00	3 119,69	100 000,00	600 000,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		1 000 000,00	700 000,00	3 119,69	100 000,00	600 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					7 872 845,55									
1641 Emprunts en euros (total)					7 872 845,55									
00000003665 - USCLAS	CREDIT AGRICOLE	10/12/2013	01/01/2021	30/03/2021	35 000,00	F	Taux fixe à 4,69 %	4,690	4,770	EUR	T	P	O	A-1
00000737850 - SIEL	CREDIT AGRICOLE	02/11/2015	01/01/2021	02/01/2021	300 000,00	F	Taux fixe à 3,21 %	3,210	3,250	EUR	T	P	O	A-1
00001377359 - ROQUEREDONDE	CREDIT AGRICOLE	06/10/2016	01/01/2021	14/03/2021	90 000,00	F	Taux fixe à 1,84 %	1,840	1,850	EUR	T	P	O	A-1
00001579815 - SIEL	CREDIT AGRICOLE	12/01/2017	01/01/2021	01/03/2021	350 000,00	F	Taux fixe à 1,93 %	1,930	1,940	EUR	T	P	O	A-1
00002607255 - SIEL	CREDIT AGRICOLE	08/09/2018	01/01/2021	02/01/2021	300 000,00	F	Taux fixe à 1,91 %	1,910	1,920	EUR	T	P	O	A-1
00002762845 - ROQUEREDONDE	CREDIT AGRICOLE	15/10/2018	01/01/2021	02/01/2021	25 000,00	F	Taux fixe à 1,4 %	1,400	1,410	EUR	T	P	O	A-1
00003074893 - SIEL	CREDIT AGRICOLE	24/05/2019	01/01/2021	02/01/2021	361 000,00	F	Taux fixe à 1,61 %	1,610	1,620	EUR	T	P	O	A-1
00003166468 - SOUBES	CREDIT AGRICOLE	06/06/2019	01/01/2021	15/01/2021	600 000,00	F	Taux fixe à 1,76 %	1,760	1,770	EUR	T	P	O	A-1
00003863637 - SIVOM	CREDIT AGRICOLE	20/08/2020	01/01/2021	01/02/2021	450 000,00	F	Taux fixe à 0,85 %	0,850	0,850	EUR	T	P	O	A-1
0018EA016PR - SIEL	CREDIT AGRICOLE	02/11/2005	01/01/2021	25/04/2021	200 000,00	F	Taux fixe à 3,53 %	3,530	3,530	EUR	A	P	O	A-1
005XKF018PR - ST JEAN	CREDIT AGRICOLE	20/09/2006	01/01/2021	28/03/2021	160 000,00	F	Taux fixe à 4,2 %	4,200	4,270	EUR	T	P	O	A-1
007ZME012PR - PEGAIROLLES	CREDIT AGRICOLE	21/02/2007	01/01/2021	16/03/2021	100 000,00	F	Taux fixe à 4,54 %	4,540	4,620	EUR	T	P	O	A-1
01869C015PR - SIVOM	CREDIT AGRICOLE	10/01/2011	01/01/2021	20/01/2021	93 000,00	F	Taux fixe à 3,5 %	3,500	3,550	EUR	T	P	O	A-1
01NVZW019PR - SIVOM	CREDIT AGRICOLE	29/09/2008	01/01/2021	06/02/2021	148 000,00	F	Taux fixe à 5,05 %	5,050	5,050	EUR	A	P	O	A-1
01X0DP011PR - SIEL	CREDIT AGRICOLE	10/09/2009	01/01/2021	10/02/2021	390 000,00	V	Taux fixe à (Euribor 3M + 2,68)-Floor -2,68 sur Euribor 3M	2,140	2,150	EUR	T	P	O	A-1

COMMUNAUTE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC - BUDGET EAU POTABLE - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
02D00B016PR - SOUBES	CREDIT AGRICOLE	12/08/2011	01/01/2021	02/01/2021	349 125,00	F	Taux fixe à 4,55 %	4,550	4,630	EUR	T	C	O	A-1
02DXYN014PR - SIEL	CREDIT AGRICOLE	17/08/2011	01/01/2021	02/01/2021	120 000,00	F	Taux fixe à 4,36 %	4,360	4,430	EUR	T	C	O	A-1
02GGZ7014PR - SIVOM	CREDIT AGRICOLE	17/01/2012	01/01/2021	26/03/2021	70 000,00	F	Taux fixe à 4,55 %	4,550	4,630	EUR	T	P	O	A-1
02PMGT011PR - SOUBES	CREDIT AGRICOLE	14/12/2012	01/01/2021	06/01/2021	25 000,00	F	Taux fixe à 4,68 %	4,680	4,760	EUR	T	C	O	A-1
02PY6R019PR - SIEL	CREDIT AGRICOLE	07/01/2013	01/01/2021	02/01/2021	150 000,00	F	Taux fixe à 4,23 %	4,230	4,300	EUR	T	P	O	A-1
4951473 - SIVOM	CAISSE D'EPARGNE	04/07/2017	01/01/2021	25/11/2021	100 000,00	F	Taux fixe à 1,89 %	1,890	1,890	EUR	A	P	O	A-1
5021117 - ST ETIENNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	17/12/2013	01/01/2021	02/01/2021	88 469,00	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret	1,500	1,500	EUR	T	P	O	A-1
5205306 - SIEL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11/04/2019	01/01/2021	02/01/2021	1 023 037,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0,75)-Floor 0 sur Livret	1,250	1,250	EUR	A	C	O	A-1
5298623 - SIEL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11/04/2019	01/01/2021	02/01/2021	1 331 146,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0,75)-Floor 0 sur Livret	1,250	1,250	EUR	T	C	O	A-1
5318709 - SIVOM	CAISSE D'EPARGNE	26/07/2018	01/01/2021	25/11/2021	150 000,00	F	Taux fixe à 1,76 %	1,760	1,760	EUR	A	P	O	A-1
766028E	CAISSE D'EPARGNE	21/07/2023	04/10/2023	25/02/2024	287 500,00	F	Taux fixe à 4,35 %	4,350	4,420	EUR	T	P	O	A-1
A17120K9000 - SOUBES	CAISSE D'EPARGNE	11/01/2013	01/01/2021	25/01/2021	100 000,00	F	Taux fixe à 4,67 %	4,670	4,750	EUR	T	C	O	A-1
MON249516EUR - ST JEAN	SFIL CAFFIL	19/07/2007	01/01/2021	01/02/2021	120 000,00	F	Taux fixe à 4,7 %	4,700	4,700	EUR	A	P	O	A-1
MON538416EUR/001 EX	SFIL CAFFIL	28/09/2000	01/01/2021	01/03/2021	50 264,78	F	Taux fixe à 6,14 %	6,140	6,140	EUR	A	P	O	A-1
MON061080EUR - ROQUEREDONDE	SFIL CAFFIL	25/05/2006	01/01/2021	02/01/2021	35 000,00	F	Taux fixe à 4,58 %	4,580	4,580	EUR	A	P	O	A-1
MON240290EUR - ROQUEREDONDE	SFIL CAFFIL	29/01/2007	01/01/2021	02/01/2021	271 303,77	F	Taux fixe à 4,15 %	4,150	4,150	EUR	A	P	O	A-1
MON538425EUR EX MON245854EUR - SIEL	SFIL CAFFIL													
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

COMMUNAUTE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC - BUDGET EAU POTABLE - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					101 000,00									
1681 Autres emprunts (total)					101 000,00									
2017 1922	Agence de l'eau Seine Normandie	21/11/2017	21/11/2017	16/01/2020	101 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	0,000	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					7 973 845,55									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		5 442 637,18					166 727,49	0,00	0,00	61 958,29
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 442 637,18					166 727,49	0,00	0,00	61 958,29
00000003665 - USCLAS	N	0,00	A-1	19 779,12	9,00	F	Taux fixe à 4.69 %	4,770	1 810,65	896,11	0,00	0,00
000000737850 - SIEL	N	0,00	A-1	237 852,63	20,75	F	Taux fixe à 3.21 %	3,250	8 074,72	7 538,52	0,00	1 823,48
00001377359 - ROQUEREDONDE	N	0,00	A-1	56 825,57	11,70	F	Taux fixe à 1.84 %	1,850	4 373,35	1 015,53	0,00	42,89
00001579815 - SIEL	N	0,00	A-1	215 821,83	10,17	F	Taux fixe à 1.93 %	1,940	19 230,94	4 026,74	0,00	305,64
00002607255 - SIEL	N	0,00	A-1	221 670,13	13,75	F	Taux fixe à 1.91 %	1,920	13 947,94	4 134,38	0,00	980,85
00002762845 - ROQUEREDONDE	N	0,00	A-1	10 421,09	3,75	F	Taux fixe à 1.4 %	1,410	2 550,90	132,54	0,00	27,24
00003074893 - SIEL	N	0,00	A-1	281 317,89	14,75	F	Taux fixe à 1.61 %	1,620	16 719,11	4 428,61	0,00	1 053,18
00003166488 - SOUBES	N	0,00	A-1	490 850,76	18,79	F	Taux fixe à 1.76 %	1,770	21 955,69	8 494,59	0,00	1 719,28
00003853537 - SIVOM	N	0,00	A-1	366 007,34	15,83	F	Taux fixe à 0.85 %	0,850	21 447,69	3 042,83	0,00	479,99
0018EA016PR - SIEL	N	0,00	A-1	13 358,27	0,32	F	Taux fixe à 3.53 %	3,530	13 358,27	471,53	0,00	0,00
005XKF018PR - ST JEAN	N	0,00	A-1	22 645,92	1,99	F	Taux fixe à 4.2 %	4,270	11 086,49	778,03	0,00	2,70
007ZME012PR - PEGAIROLLES	N	0,00	A-1	57 258,32	12,21	F	Taux fixe à 4.54 %	4,620	3 580,46	2 539,14	0,00	94,77
01859C015PR - SIVOM	N	0,00	A-1	11 907,58	1,30	F	Taux fixe à 3.5 %	3,550	7 868,97	314,23	0,00	27,49
01NVZW019PR - SIVOM	N	0,00	A-1	40 887,32	3,10	F	Taux fixe à 5.05 %	5,050	9 479,28	2 064,80	0,00	1 427,50
01XDP011PR - SIEL	N	0,00	A-1	239 109,83	14,86	V	(Euribor 3M + 2.66)-Floor -2.68 sur Euribor 3M	5,890	11 448,56	11 794,12	0,00	1 400,16

COMMUNAUTÉ COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC - BUDGET EAU POTABLE - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)						
02D00016PR - SOUBES	N	0,00	A-1	134 278,92	7,25	F	Taux fixe à 4,55 %	4,630	17 903,84	5 804,20	0,00	1 309,06		
02DXYN014PR - SIEL	N	0,00	A-1	16 000,00	1,75	F	Taux fixe à 4,36 %	4,430	8 000,00	566,80	0,00	86,23		
02GZZ7014PR - SIVOM	N	0,00	A-1	33 322,57	7,24	F	Taux fixe à 4,55 %	4,630	3 972,69	1 449,03	0,00	14,84		
02PMGT011PR - SOUBES	N	0,00	A-1	11 062,11	8,51	F	Taux fixe à 4,68 %	4,760	1 264,24	495,52	0,00	107,00		
02PY6R019PR - SIEL	N	0,00	A-1	46 783,34	3,50	F	Taux fixe à 4,23 %	4,300	11 762,83	1 793,97	0,00	366,23		
4951473 - SIVOM	N	0,00	A-1	49 313,90	6,90	F	Taux fixe à 1,89 %	1,890	6 655,37	932,03	0,00	78,39		
5021117 - ST ETIENNE	N	0,00	A-1	74 768,96	30,50	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	4,000	1 507,95	2 709,23	0,00	466,38		
5205306 - SIEL	N	0,00	A-1	920 733,32	35,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0,75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,750	25 575,92	34 527,50	0,00	33 475,15		
5298623 - SIEL	N	0,00	A-1	1 236 856,52	55,50	V	(Livret A(Préfixé) + 0,75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,750	22 185,76	41 859,26	0,00	6 995,55		
5318709 - SIVOM	N	0,00	A-1	94 663,25	8,90	F	Taux fixe à 1,76 %	1,760	9 799,18	1 666,07	0,00	145,21		
766028E	N	0,00	A-1	280 979,44	23,90	F	Taux fixe à 4,35 %	4,420	6 808,86	12 112,54	0,00	1 159,52		
A17120K9000 - SOUBES	N	0,00	A-1	41 772,28	8,07	F	Taux fixe à 4,67 %	4,750	5 063,28	1 862,09	0,00	309,53		
MON249516EUR - ST JEAN	N	0,00	A-1	25 130,18	2,08	F	Taux fixe à 4,7 %	4,700	7 995,09	1 181,12	0,00	736,00		
MON538416EUR/001 EX MON061080EUR - ROQUEREDONDE	N	0,00	A-1	3 822,28	0,17	F	Taux fixe à 6,14 %	6,140	3 822,28	234,69	0,00	0,00		
MON538417EUR/001 EX MON240290EUR - ROQUEREDONDE	N	0,00	A-1	19 330,81	11,00	F	Taux fixe à 4,58 %	4,580	1 244,31	885,35	0,00	826,06		
MON538425EUR EX MON245854EUR - SIEL	N	0,00	A-1	168 105,70	11,00	F	Taux fixe à 4,15 %	4,150	11 091,89	6 976,39	0,00	6 497,97		
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		

COMMUNAUTÉ COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC - BUDGET EAU POTABLE - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		50 500,00					10 100,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		50 500,00					10 100,00	0,00	0,00	0,00
2017 1922	N	0,00	A-1	50 500,00	4,04	F	Taux fixe à 0 %	0,000	10 100,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 493 137,18					321 686,51	166 727,49	0,00	61 958,29

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau de taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart de l'indice zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart de l'indice hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	32	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 493 137,18	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Taux fixe (total)					0,00	0,00		
Taux variable simple (total)					0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)					0,00	0,00		
Total					0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
----------	-----------------------------	------------------------	------------------

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2021-12-16

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	FRAIS D ETUDES NON SUIVIS DE REALISATION 5 ANS	5	17/12/2020
L	FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT 5 ANS	5	17/12/2020
L	FRAIS D INSERTION NON SUIVIS DE REALISATION 5 ANS	5	17/12/2020
L	LOGICIEL 5 ANS	5	17/12/2020
L	AGENCEMENT DE TERRAINS 10 ANS	10	17/12/2020
L	CONSTRUCTION BATIMENT D EXPLOITATION 50 ANS	50	17/12/2020
L	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS BATIMENTS 15 ANS	15	17/12/2020
L	BATIMENTS LEGERS ABRIS 30 ANS	30	17/12/2020
L	RESEAUX EAU POTABLE 50 ANS	50	17/12/2020
L	MATERIEL INDUSTRIEL D EXPLOITATION 15 ANS	15	17/12/2020
L	OUTILLAGE INDUSTRIEL 5 ANS	5	17/12/2020
L	MATERIEL D EXPLOITATION DISTRIBUTION D EAU 15 ANS	15	17/12/2020
L	VEHICULES 6 ANS	6	17/12/2020
L	MATERIEL INFORMATIQUE 5 ANS	5	17/12/2020
L	MOBILIER DE BUREAU	5	17/12/2020
L	OUTILLAGE DIVERS	5	17/12/2020

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		222 000,00	222 000,00	0,00	222 000,00
0	0,00	31/12/2024	222 000,00	222 000,00	0,00	222 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		222 000,00	222 000,00	0,00	222 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	671 700,00	671 700,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	800 000,00	800 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	128 300,00	128 300,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		671 700,00	671 700,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		321 700,00	321 700,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	321 700,00	321 700,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		350 000,00	350 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	350 000,00	350 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 12	Intitulé de l'opération : OPÉRATIONS CPTÉ COMMUNES - POTEAUX INCENDIE OPÉRATIONS CPTÉ COMMUNE - POTEAUX INCENDIE	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	Date de la délibération :
	DEPENSES (a)	0,00		10 000,00	10 000,00	
	4581 OPÉRATIONS CPTÉ COMMUNES - POTEAUX INCENDIE (5)	0,00		10 000,00	10 000,00	
	040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00		0,00	0,00	
	041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	
	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00		0,00	0,00	
	Dépenses nettes (a – c)	0,00		10 000,00	10 000,00	
	RECETTES (b)	0,00		10 000,00	10 000,00	
	Financement par le tiers (7)	0,00		0,00	0,00	
	4582 Financement par d'autres tiers (7)	0,00		10 000,00	10 000,00	
	040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00		0,00	0,00	
	041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00		0,00	0,00	
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00		0,00	0,00	
	Recettes nettes (b - d)	0,00		10 000,00	10 000,00	

N° opération : 13	Intitulé de l'opération : REALISATION TVX ROUTIERS RD609 AVENUE DE FUMEL COM	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	Date de la délibération :
	DEPENSES (a)	794,70		0,00	0,00	
	4581 REALISATION TVX ROUTIERS RD609 AVENUE DE FUMEL COM (5)	794,70		0,00	0,00	
	040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00		0,00	0,00	
	041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	
	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00		0,00	0,00	
	Dépenses nettes (a – c)	794,70		0,00	0,00	
	RECETTES (b)	0,00		0,00	0,00	
	Financement par le tiers (7)	0,00		0,00	0,00	
	Financement par d'autres tiers (7)	0,00		0,00	0,00	
	040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00		0,00	0,00	
	041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00		0,00	0,00	
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00		0,00	0,00	

N° opération : 13		Intitulé de l'opération : REALISATION TVX ROUTIERS RD609 AVENUE DE FUMEL COM		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 15		Intitulé de l'opération : MISE EN SEPARATIF PLUVIAL RD609 AV DE FUMEL COM		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
4581 MISE EN SEPARATIF PLUVIAL RD609 AV DE FUMEL COM (5)	0,00	0,00	180 000,00	180 000,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	180 000,00	180 000,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)					
	0,00	0,00	180 000,00	180 000,00	
RECETTES (b)					
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
4582 Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	180 000,00	180 000,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)					
	0,00	0,00	180 000,00	180 000,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
5 Constructions de divers équipements	410 000,00	0,00	410 000,00	90 000,00	0,00	320 000,00
1 Schéma Directeur Intercommunal Eau Potable	130 000,00	270 000,00	400 000,00	300 000,00	150 000,00	100 000,00
3 Travaux de mise en conformité et de sécurisation (liés aux DUP)	275 700,00	0,00	275 700,00	32 900,20	0,00	242 799,80
2 Travaux de renouvellement, de réhabilitation des réseaux (dont réseaux fuyards) et d'interconnexions	2 546 445,00	5 000 000,00	7 546 445,00	2 748 693,27	0,00	4 797 751,73
4 Travaux de réhabilitation des équipements (hors DUP)	480 000,00	0,00	480 000,00	15 000,00	0,00	465 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7,00	1,60	8,60	5,60	3,00	8,60
Adjoint administratif territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	2,00	0,60	2,60	2,60	0,00	2,60
Assistante comptable administrative et RH	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Gestionnaire clientèle contrats facturation	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Secrétaire technique ordonnancement	C	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		20,00	0,00	20,00	8,00	12,00	20,00
Adjoint technique	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent technique assainissement non collectif	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Agent technique des réseaux	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Agent technique réseaux	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Apprenti	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Chef d'équipe ordonnancement	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Chef de projet SIG	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Directeur technique	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Electromécanicien eau et assainissement	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Responsable exploitation réseaux techniques	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Responsable usines	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien bureau d'étude	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien d'exploitation des usines eau et assainissement	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		27,00	1,60	28,60	13,60	15,00	28,60

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		
		C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CUL.T. : Culturel.
 ANIM. : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Meff du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1 : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2 : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2 : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quote de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6 : Emplois des communes (< 2 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 326_352 : Modalités particulières - recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de cabinet.
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture
 034-200017341-20241219-CC_241212_31_F-BF
 Date de télétransmission : 19/12/2024
 Date de réception préfecture : 19/12/2024

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de membres présents : 31

Nombre de suffrages exprimés : 43

VOTES :

Pour : 0 41

Contre : 0 2

Abstentions : 0

Date de convocation : / /

Présenté par (1) Jean-Luc REQUI


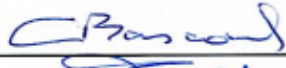

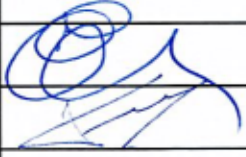


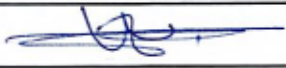
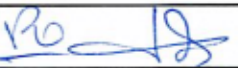
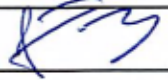
A Lodève le 6 décembre 2024






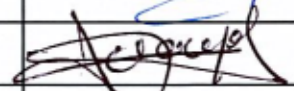
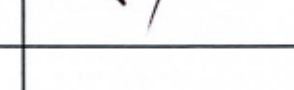

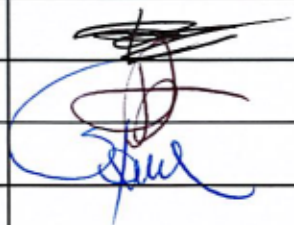
(1) /

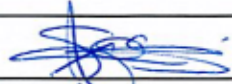

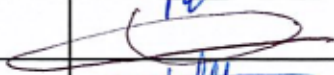


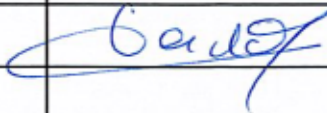
Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Lodève, le 12/12/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ABRIC Michel	
ALIBERT Damien	
BASCOUL Chantal	
BAÏSSET Martine	
BENAMEUR Ali	
BENAMMAR-KOLY Fadhila	
BERLENDIS Philippe	
BEVILACQUA Luc	
BOSC David	
BOUSQUET Pierre-Paul	
BRAL Jean Michel	
CLARISSAC Jérôme	
COMBES Michel	
COUVELARD Jean-Christophe	
CROS Ludovic	
DRUART David	
DRUENE Michel	
ENNADIFI Fatiha	
FABRE Daniel	
FALCOU Alain	
GALEOTE Monique	

IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D
GOUDAL Joëlle		
GOUJON Bernard		
GOURMELON Izia		
GOUTELLE Antoine		
JAHNICH Bernard		
KASSOUH Hamed		
KOEHLER Didier		
LAATEB Claude		
LÉVÊQUE Gaëlle		
MARRES Gilles		
OLIVIER Françoise		
OLLIER Eric		
PAILHOX Jean-Paul		
PEDROS Isabelle		
PERIGAULT Isabelle		
PRADEL Sophie		
REQUI Jean-Luc		
RICARDO Christian		
ROCOPLAN Nathalie		
ROIG Frédéric		
ROMERO Sonia		
ROMO Christophe		
ROUQUETTE DAMIEN		
ROUVEIROL Valérie		
SAUVIER Jean-Marc		
SINEGRE Joana		
STADLER Magali		
SYZ Nathalie		
THERY Clément		


IV – ANNEXES		IV
ARRETE ET SIGNATURES		D
TONON Sandrine		
TRINQUIER Jean		
VALAT Jérôme		
VALETTE Daniel		
VAN DER HORST Claire		
VANEL Véronique		
VENOT Félicien		
VERDOL Marie-Laure		
VIALA Alain		

17/12/24

Certifié exécutoire par (1) Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le 20/12/24

A Je

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

à Lodeve
 le 12 décembre 2024
 le Président
 Jean-Luc Leuvi




1, Place Francis Morand - 34700 LODEVE
 Tél. 04 67 88 90 90 - Fax 04 11 95 02 40
 contact@lodevoisetlarzac.fr
 www.lodevoisetlarzac.fr